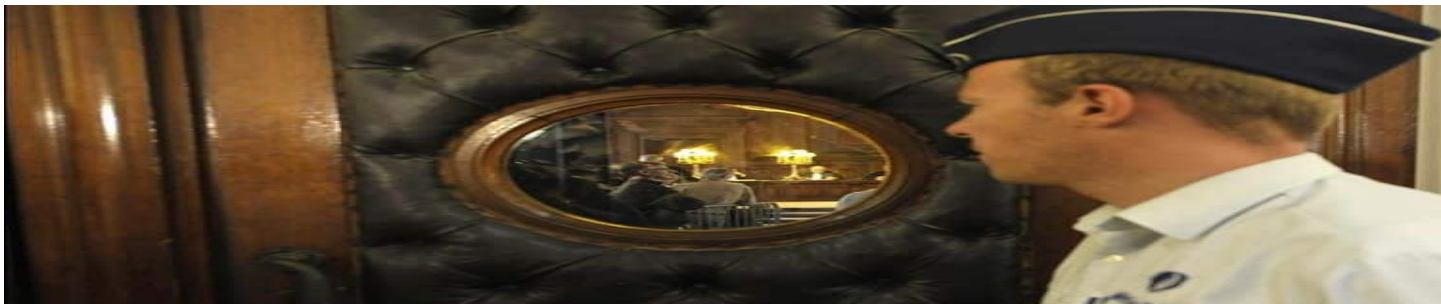


Un haut-fonctionnaire wallon inculpé de corruption

Namur

Frédéric Dubois

Publié le 14-10-18 à 14h15 - Mis à jour le 14-10-18 à 14h16



© D.R.

17

Alain Ghodsi, ex-directeur des Sols et Déchets, aurait placé sa femme à la tête d'une société de recyclage.

Un petit séisme a secoué le Service Public Wallon de l'Environnement, fin de semaine dernière. Jeudi, les enquêteurs de l'Office Central de la Répression de la Corruption (OCRC) a mené une perquisition dans les bureaux namurois, en ciblant plus particulièrement celui d'Alain Ghodsi qui, jusqu'au 1er septembre dernier, était le responsable de la Direction des Sols et Déchets. Son domicile de Woluwé-Saint-Lambert, ainsi que le siège de la société Orbix de Farciennes ont également été perquisitionnés.

Cela faisait plusieurs mois que le parquet de Charleroi et la juge d'instruction Pichuèque avaient Alain Ghodsi en ligne de mire. Alors qu'il dirigeait un service décidant d'octroyer des dérogations à des sites de valorisation de déchets, l'intéressé était également administrateur de l'entreprise Orbix. Et selon le parquet, il avait placé sa compagne d'origine russe à la tête de cette société, alors qu'elle n'en avait apparemment pas les capacités. Bref, une femme de paille. Les écoutes téléphoniques démontrent d'ailleurs qu'il effectuait bon nombre d'actes matériels à la place de cette dernière.

Interrogés longuement par la juge d'instruction ce vendredi, Alain Ghodsi et sa compagne ont été inculpés de corruption. Le couple a été laissé en liberté sous conditions parmi lesquelles l'interdiction de quitter le territoire ou d'entrer en contact avec toutes sociétés avec les suspects avaient des relations professionnelles.

L'enquête n'est pas pour autant terminée. Le parquet avait déjà émis des soupçons quant à l'octroi de dérogations à certaines entreprises qui constituaient, y compris aux yeux de certains membres du SPW Environnement, de véritables « permis de polluer ».